

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor Global High Yield Sustainable Exposure UCITS ETF - Acc (le « Fonds »)

ISIN : LU2099295466 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs Lyxor Index Fund (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Amundi Asset Management, une filiale du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Global Corporate High Yield SRI Sustainable (l'« Indice de référence »), libellé en dollars américains (USD), tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »). Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus.

L'Indice de référence est représentatif de la performance d'obligations d'entreprise de haut rendement libellées en USD, EUR et GBP émises par des entités répondant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), sur la base d'une note ESG. La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale. L'Indice de référence s'appuie sur une approche « Best-in-class » qui permet la réduction d'au moins 20 % de l'Univers éligible (exprimé en nombre d'émetteurs). Les limites de la méthodologie de l'Indice de référence sont décrites dans le prospectus du Fonds au travers des facteurs de risques.

L'Indice de référence est un indice de rendement total. Un indice de rendement total mesure la performance des composants de l'indice selon le critère que tout coupon ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'indice. Des informations supplémentaires sur l'Indice de référence sont disponibles sur le site Internet <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-barclays-indices/>.

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification indirecte, en concluant un contrat de swap de gré à gré (instrument financier dérivé, l'« IFD »). Le Fonds peut également investir dans un portefeuille diversifié de titres de créance, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de référence via l'IFD.

La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur le site Internet www.amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds, et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

La devise de la classe d'actions est le dollar américain (USD).

- **Instruments financiers investis** : Obligations internationales, IFD
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribuées aux Actionnaires, mais seront réinvesties.
- **Valeur liquidative** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h 00, heure du Luxembourg, et vendre leurs actions sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 4 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 4 indique que, dans des conditions normales de marché, une perte modérée en capital est possible. La valeur de votre investissement pourra enregistrer des fluctuations quotidiennes faibles à modérées, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.
- **Risque de liquidité** : dans certaines circonstances, notamment lorsque le volume de négociation sur les marchés financiers est faible, tout achat ou vente d'instruments financiers détenus par le Fonds ou ayant une incidence sur sa valeur peut entraîner d'importantes variations de leurs valorisations. Ces circonstances pourraient altérer négativement la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.amundiETF.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*
Frais de sortie :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

***Marché secondaire :** étant donné que le Fonds est un ETF, les Investisseurs n'ayant pas le statut de Participants autorisés peuvent généralement acheter ou vendre des actions seulement sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs acquittent, ce faisant, des frais de courtage et/ou des coûts de transaction. Ces frais de courtage et/ou coûts de transaction sont facturés par ou versé à l'intermédiaire de l'investisseur, et non au Fonds ni à la Société de gestion. En outre, les investisseurs peuvent également supporter les coûts des spreads « acheteur-vendeur », soit la différence de prix entre le cours d'achat et le cours de vente de l'action.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds acquittent les coûts de transaction sur le marché primaire.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux sections correspondantes du Prospectus du Fonds.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants :	0,25 %.
-------------------------	---------

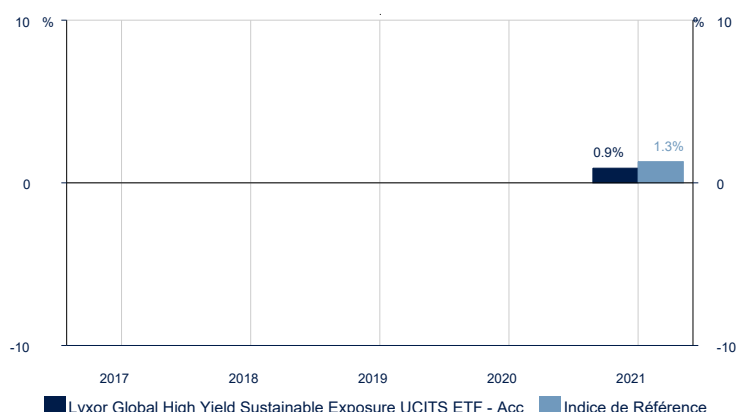
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en octobre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	Néant.
------------------------------------	--------

Performances passées

Performance annuelle de
Lyxor Global High Yield Sustainable Exposure UCITS ETF - Acc (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en dollars américains (USD), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 16 janvier 2020.

Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h 00 le jour considéré).

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Luxembourg.

De plus amples informations pratiques relatives au Fonds, au dernier prospectus en date, aux derniers rapports annuels et à tout rapport semestriel, le cas échéant, sont mises à disposition en français et en anglais, gratuitement, auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Le Fonds est un compartiment de la société Lyxor Index Fund. Le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de la loi (c'est-à-dire que l'actif du Fonds ne peut être utilisé pour payer le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la classe d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.amundiETF.com.

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.amundiETF.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Amundi Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 01 juin 2022.